

**DONNER
& LÉGUER
À L'ÉGLISE**



**DONS, LEGS,
ASSURANCES-VIE,
L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST À
VOTRE ÉCOUTE**

*Donner, léguer,
c'est transmettre et partager*

Donner, léguer à l'Église, c'est exprimer de manière forte votre désir de partager le fruit de votre travail ou ce que vous avez reçu.

Votre don ou votre legs contribue à partager et à transmettre les valeurs auxquelles vous êtes sensibles au moment de la transmission de vos biens.

Donner ou léguer, c'est une manière de partager à l'appel du Christ. C'est aussi le choix que vous faites de faire le bien, au delà de votre vie terrestre.

Aujourd'hui,

Vous montrez votre attachement et votre soutien à l'Église catholique en lui consacrant du temps, en contribuant au Denier de l'Église ou en versant des dons.

Avec vous, l'Église s'est engagée résolument dans le troisième millénaire. Avec confiance et détermination elle doit transmettre les trésors de la Foi chrétienne aux nouvelles générations.

Par votre testament, vous transmettez votre foi en la mission de l'Église. Vous témoignez de votre responsabilité de chrétien dans sa vie matérielle.

Demain,

Vos proches, et les générations qui vous suivent, auront besoin d'une Église **vivante et engagée**. à vous, en tant que chrétien, de lui en donner les moyens.

Grâce à votre legs, même modeste, c'est l'avenir de l'Église catholique que vous contribuez à assurer.

Les legs, donations et assurances-vie à l'Église sont exonérés de tout droit de succession, ce qui est la preuve, par l'Etat, de l'importance de ce don.

*Transmettre
l'Espérance !*

Demain comme aujourd'hui,
l'Église pourra continuer sa mission.

Grâce à vous.

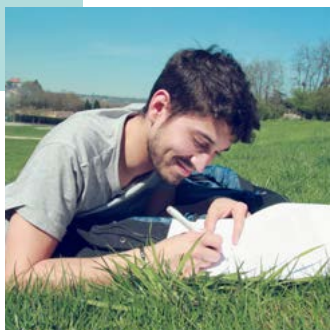
Pour en parler, vous pouvez contacter :

- Le curé de votre paroisse
- Le Service legs et donations du diocèse : 04 70 35 10 54
donsetlegs@moulins.catholique.fr
- Votre notaire

Dons, legs, assurances-vie, l'Église catholique de l'Allier est à votre écoute !

www.catholique-moulins.fr/legs

Grâce à vos legs, ou assurances - vie,
l'Eglise catholique dans l'Allier pourra continuer à :



FORMER des séminaristes qui deviendront les prêtres de demain pour notre diocèse.



ACCOMPAGNER tout au long de la vie par les sacrements : baptême, communion, confirmation, mariage et sacrement des malades...



FINANCER la vie quotidienne des prêtres qui sont à votre service jusque dans les maisons de retraites.



INITIER les enfants et les jeunes à la vie chrétienne dans un monde en quête de repères et de sens.



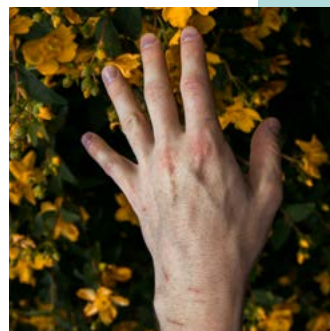
ASSURER l'entretien de l'immobilier à charge du diocèse et des paroisses qui nous permet de vous accueillir.



FACILITER la transmission de la foi et des valeurs chrétiennes entre les générations.



ANNONCER l'Évangile qui est une bonne nouvelle pour tous.



PRENDRE SOIN des personnes les plus fragiles que l'Eglise cherche tout particulièrement à accompagner.

Demande d'informations

Mes coordonnées

Mlle Mme M

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

E-mail

Paroisse

Contactez-nous en toute confidentialité et sans engagement. Nous sommes à votre disposition pour vous écouter et vous conseiller.

Association Diocésaine de Moulins

Service des dons et legs
Maison diocésaine Saint-Paul
20 rue Colombeau
03000 MOULINS

www.catholique-moulins.fr/legs